



Fichier de conversion des codes postaux^{MO}, Guide de référence

Date de diffusion : le 15 mars 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Table des matières

Introduction	6
Rôles et responsabilités	6
Licences	6
Fichier de conversion des codes postaux^{MO}, Guide de référence	7
Quoi de neuf?	7
Province et territoire compte postal^{MO} postal	8
1. À propos de ce guide	9
2. Aperçu	9
Remerciements	9
3. À propos du produit	9
Objet du produit	9
Définitions et concepts	9
Contenu	9
Méthodologie générale	10
Restrictions	10
Utilisation avec d'autres produits	11
Date de référence	11
4. Spécifications techniques	11
Cliché d'enregistrement et descriptions des données	11
Code postal^{MO}, Région de tri d'acheminement[©] (RTA[©]), Unité de distribution locale (UDL)	12
Code de province ou territoire (PR)	13
Identificateur unique de division de recensement (DRidu)	13
Identificateur unique de subdivision de recensement (SDRidu)	13
Nom de subdivision de recensement (SDRnom)	13
Genre de subdivision de recensement (SDRgenre)	14
Code de subdivision de recensement unifiée (SRU)	14
Code de Classification des secteurs statistiques (CSS)	14
Genre de Classification des secteurs statistiques (CSSgenre)	14
Nom de secteur de recensement (SRnom)	14
Code de région économique (RE)	15
Code de localité désignée (LD)	15

Identificateur unique de circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013 (CEF13idu)	15
Code de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR)	15
Genre de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR_genre)	15
Identificateur unique d'aire de diffusion (ADidu)	15
Îlot de diffusion	15
Genre de point représentatif (Pt_rep_genre)	16
Points représentatifs de côté d'îlot	16
Points représentatifs de région géographique	16
Latitude (LAT)	16
Longitude (LONG)	16
Indicateur de lien unique (ILU)	16
Genre de code postal^{MO} (CPgenre)	16
Genres de code postal^{MO} dans le Fichier de conversion des codes postaux^{MO}	17
Nom de communauté (Nom_Comm)	17
Mode de livraison (ML)	17
Types de mode de livraison dans le Fichier de conversion des codes postaux^{MO}	17
Mode de livraison historique (H_ML)	17
Date de création (Cré_Date)	17
Date de retrait (Ret_Date)	17
Installation de livraison (BP)	18
Indicateur de qualité (IQ)	18
a. Indicateur de qualité (IQ_1)	18
b. Indicateur de qualité (IQ_2)	18
c. Indicateur de qualité (IQ_3)	18
Source	19
Classification centre de population et région rurale (CNTR_POP_RR_TAILLE_CLASS)	19
Spécifications des fichiers	19
Formats des logiciels	19
Configuration du système	19
Mode d'installation	19
Représentation géographique	19
Convention des noms utilisés pour les fichiers	19
5. Qualité des données	20

Historique	20
Appariement des régions géographiques du Recensement de 2021	20
Documents de base	20
Procédures	20
Précision de localisation	22
Précision des attributs	22
Cohérence logique	23
Uniformité avec d'autres produits	23
Intégralité	23
Annexes	24

Introduction

Le projet de code postal est chargé de relier les quelque 900 000 codes postaux uniques au Canada à la géographie de la diffusion du recensement de Statistique Canada (les régions géographiques du recensement actuel de 2021). Ce processus est effectué à l'aide des données fournies par la société canadienne des postes et lien avec la géographie de la diffusion du recensement via le processus de géocodage. Il en résulte la création du fichier de conversion du code postal (FCCP) qui fournit une correspondance entre le code postal à six caractères et les régions géographiques normalisées de Statistique Canada, et aussi le fichier des codes postaux^{MO} par circonscriptions électorales fédérales (FCPEF) qui fournit un lien entre le code postal à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales du Canada.

Rôles et responsabilités

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du FCCP. Le guide fournit une vue d'ensemble du dossier, la méthodologie générale utilisée dans sa création et des informations techniques importantes. Sur le site Web de Statistique Canada, il est indiqué que le produit a été abandonné en tant que produit officiel. Par conséquent, officiellement, les guides de référence, FCPEF et le produit FCCP, ne sont plus distribués par Statistique Canada, mais continuent d'être distribués à nos partenaires. Postes Canada distribue à d'autres personnes et organisations.

Licences

Le FCCP et le FCPEF sont disponibles à titre de licence par Statistique Canada et Postes Canada.

Les deux organisations conviennent que Statistique Canada gère les licences avec les points focaux, les organismes du gouvernement fédéral, les sociétés d'État, et les utilisateurs finaux du Registre du cancer, tandis que la Société canadienne des postes gère les licences pour les distributeurs à valeur ajoutée, les utilisateurs commerciaux, les gouvernements provinciaux ou municipaux et les utilisateurs non gouvernementaux.

Statistique Canada traitera les licences pour les produits de données sur les codes postaux et les distribuera aux partenaires autorisés en vertu de la nouvelle gouvernance révisée des licences entre Statistique Canada et la Société canadienne des postes.

Pour les utilisateurs internes, pour communiquer avec Statistique Canada au sujet de la distribution du FCCP et du FCPEF, veuillez utiliser l'adresse électronique suivante: statcan.pccf-fccp.statcan@statcan.gc.ca pour les utilisateurs externes, sur la base de l'entente conclue entre Statistique Canada et la Société canadienne des postes, vous devez obtenir le contrat de licence d'utilisation finale du code postal pour continuer à utiliser et à recevoir les fichiers de données du code postal directement de la société canadienne des postes.

Pour les utilisateurs externes, la distribution du FCCP et du FCPEF s'il vous plaît utiliser l'adresse courriel suivante: data.solutionscentre@canadapost.ca

Fichier de conversion des codes postaux^{MO}, Guide de référence

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP). Le guide fournit une vue d'ensemble du fichier, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.

Quoi de neuf?

- La date de référence des codes postaux^{MO} pour le présent Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est mars 2022.
- Les codes postaux^{MO} sont liés aux régions géographiques utilisées pour le Recensement de 2021 incluant les coordonnées de longitudes et latitudes. Ce fichier contient des données postaux^{MO} sous la licence de la société canadienne des postes (SCP). Le fichier de la SCP à partir duquel les données postaux^{MO} actives ont été obtenues est daté du mois de mars 2022. Le FCCP comprend tous les codes postaux^{MO} valides où il était possible de relier le cadre géographique de Statistique Canada et, par conséquent, de déterminer un lien vers une ou plusieurs régions géographiques de recensement standard à compter du 1er janvier 2021.
- La convention d'appellation des fichiers de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est bilingue et reflète la date de référence (V2203 ; mars 2022) des données de la Société canadienne des postes (SCP) utilisées dans la version. Le nom du fichier pour cette version est "pccf_fccp_V2203_2021.txt".
- Les enregistrements représentant les codes postaux^{MO} retraités sont disponibles dans un fichier séparé appelé "pccf_retired_fccp_retraite_V2203_2021.txt". Ce fichier suit la même disposition des enregistrements que le FCCP.
- Les noms de division de recensement et les noms de classification de secteurs statistiques se trouvent à l'intérieur de la définition de subdivision de recensement <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=geo012>, dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.
- Les noms de circonscription électorale fédérale se trouvent dans le Tableau 1.1 Régions géographiques par province et territoire, Recensement de 2021, https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/tab/index-fra.cfm?ID=T1_1, extrait du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Le tableau 3,1 indique le nombre de codes postaux^{MO} uniques, les enregistrements totaux et les codes postaux^{MO} nouvellement ajoutées.

Tableau 3,1

Province et territoire compte postal^{MO} postal

Province ou territoire	Codes postaux ^{MO} unique	Nombre d'enregistrements	Codes postaux ^{MO} nouvellement ajoutées
Terre-Neuve-et-Labrador	11 793	15 766	409
Île-du-Prince-Édouard	4 186	9 327	59
Nouvelle-Écosse	29 266	47 479	354
Nouveau-Brunswick	59 340	74 246	302
Québec	222 650	414 830	2 386
Ontario	293 092	432 810	2 363
Manitoba	26 778	35 306	453
Saskatchewan	23 552	28 970	529
Alberta	90 919	127 195	783
Colombie-Britannique	120 219	162 299	721
Yukon	1 033	1 382	18
Territoires du Nord-Ouest	548	843	23
Nunavut	53	96	25
Total	883 430	1 350 550	8 425

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

^{MO} Code postal est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP). Le guide fournit une vue d'ensemble du fichier, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.

Le produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commercialité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

2. Aperçu

Le FCCP est un fichier numérique qui permet d'établir un lien entre les codes postaux^{MO} à six caractères fournis par la Société canadienne des postes (SCP) et les régions géographiques normalisées de Statistique Canada pour lesquelles les données du recensement et d'autres statistiques sont produites. Les liens entre les codes postaux^{MO} et les régions géographiques normalisées font du FCCP un outil permettant d'intégrer des données de diverses sources.

Les coordonnées géographiques, qui représentent les régions géostatistiques normalisées appariées à chaque code postal^{MO} dans le FCCP, sont généralement utilisées pour cartographier la distribution des données aux fins d'analyse spatiale (p. ex., les clients, les activités). Les renseignements sur la localisation s'avèrent un outil puissant aux fins de marketing, de planification ou de recherche.

C'est en avril 1983 que le Centre de géomatique statistique a diffusé une première version du FCCP qui établissait un lien entre les codes postaux^{MO} et les régions géographiques du Recensement de 1981 et comprenait des coordonnées géographiques. Depuis, le fichier a été actualisé de façon périodique afin de refléter les changements.

Pour la présente édition du FCCP, les codes postaux sont directement géocodés aux régions géographiques du Recensement de 2021. Un indicateur de qualité pour la confiance de ce lien est disponible dans le FCCP.

Remerciements

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

3. À propos du produit

Objet du produit

L'objet du FCCP est de fournir un lien entre les codes postaux^{MO} à six caractères et les régions géographiques normalisées du Recensement de 2021 (p. ex., aires de diffusion, subdivisions de recensement, secteurs de recensement). Le fichier n'a pas pour objet de valider les codes postaux^{MO}.

Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021* <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/index-fra.cfm>

Contenu

Les codes postaux^{MO} ne suivent pas les limites géographiques de recensement et peuvent donc être liés à plus d'une région géographique normalisée ou attribuée à plus d'un ensemble de coordonnées. Un code postal^{MO} peut donc figurer sur plus d'un enregistrement. Les codes postaux^{MO} peuvent aussi chevaucher les limites provinciales. Voir la section des Spécifications techniques pour de plus amples renseignements au sujet des codes postaux^{MO}.

Chaque enregistrement sur le fichier comprend :

- code postal^{MO} de six caractères
- identificateur unique d'aire de diffusion (AD) : formé du code de la province/du territoire, du code de la division de recensement et du code de l'aire de diffusion
- îlot de diffusion : région géographique de base (si possible)
- coordonnées de latitude et de longitude de la région géographique du recensement à laquelle le code postal^{MO} est lié
- nom, code et genre de la subdivision de recensement (SDR)
- codes géographiques de l'ensemble des autres régions géographiques normalisées de haut niveau dans lesquelles l'îlot de diffusion/l'aire de diffusion est situé(e)
- code de la circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013
- les informations de la SCP relatives à chaque code postal : sa date de naissance, sa date de départ à la retraite, le type de distribution du courrier, la SCP et divers indicateurs : indicateur de lien unique, type de point de représentation et type de code postal^{MO}.
- les métadonnées au niveau de l'enregistrement sont directement liées à la qualité (notamment, la qualité de l'indicateur et source de géocodage). Il existe également un indicateur qui permet de savoir si le code postal^{MO} est lié à une installation postale.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada. Les commandes spéciales sont acceptées. Veuillez communiquer avec nous au 1-800-263-1136 ou à infostats@statcan.gc.ca.

Méthodologie générale

Le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est mis à jour et diffusé sur une base régulière. La mise à jour régulière du fichier prend tous les changements de codes postaux^{MO} introduits continuellement par la Société canadienne des postes (SCP) et détermine les régions géographiques de recensement correspondantes. Tous les cinq ans, après chaque recensement, les codes postaux^{MO} sont liés aux nouvelles régions géographiques de recensement.

Chaque mois, Statistique Canada obtient de la SCP des fichiers contenant tous les codes postaux^{MO}, les tranches d'adresses et d'autres attributs tels que le type de mode de livraison. Dans la mesure du possible, les tranches d'adresses de codes postaux^{MO} sont reliées à un côté d'îlot ou à un îlot de diffusion. Lorsque le côté d'îlot ou d'îlot de diffusion ne peut être déterminé avec précision, le code postal^{MO} est codé à une région géographique de niveau supérieur.

Tous les liens des codes postaux^{MO} vers les régions géographiques de niveau supérieur sont dérivés des régions géographiques de niveau inférieur.

Restrictions

Le FCCP contient des enregistrements multiples pour un code postal^{MO} lorsque ce code postal^{MO} chevauche plus d'un côté d'îlot ou d'un îlot de diffusion. Il convient de souligner que les données de la Société canadienne des postes utilisées pour générer le FCCP comportent certains codes postaux^{MO} qui sont associés à de multiples tranches d'adresses.

Il n'y a pas d'adresse civique pour certains codes postaux^{MO}, par exemple ceux liés à des routes rurales. Nombres de ces codes postaux^{MO} ont tendance à chevaucher plusieurs aires de diffusion et recoupent souvent les limites de régions géographiques normalisées, comme des secteurs de recensement ou des subdivisions de recensement. Il est difficile, sinon impossible, de déterminer l'emplacement précis d'un code postal^{MO} rural.

Les boîtes postales communautaires contribuent à l'accroissement des enregistrements multiples pour un même code postal^{MO} sur le FCCP. Dans les nouvelles régions de livraison urbaine, les codes postaux^{MO} sont assignés

à une boîte postale communautaire qui peut desservir des îlots de diffusion partiels, les deux côtés d'une rue et différentes rues situées à 200 mètres ou moins de la porte d'un client. Ces situations entraînent souvent des liens multiples entre un code postal^{MO} et les côtés d'îlot, contrairement aux codes postaux^{MO} urbains traditionnels qui eux correspondent généralement à un seul côté d'îlot.

On a créé l'indicateur de lien unique (ILU) pour aider les utilisateurs à traiter les codes postaux^{MO} rattachés à plusieurs enregistrements. La méthode appliquée pour établir l'indicateur de lien unique permet d'identifier la région géographique où se retrouve la majorité de la population affectée à une région géographique particulière. Les utilisateurs doivent savoir que l'indicateur de lien unique permet seulement d'établir une correspondance partielle entre le code postal^{MO} et d'autres régions géographiques. Soulignons également que l'indicateur de lien unique est désigné tant pour les codes postaux^{MO} actifs que retirés. Lorsqu'ils utiliseront des codes postaux^{MO} actifs et retirés, les utilisateurs verront que plusieurs ILU s'affichent dans le cas d'un code postal^{MO} périmé et réactivé.

L'adresse associée à un code postal^{MO} ne correspond pas nécessairement au lieu de résidence des personnes qui utilisent ce code postal^{MO} pour recevoir leur courrier. Ceci s'applique en particulier dans les régions rurales où le service par routes rurales et la cueillette du courrier au bureau de poste sont monnaie courante. Dans le FCCP, le type de mode de livraison « W » (rural) et « H » (route rurale) désigne les codes postaux^{MO} qui sont habituellement considérés comme ruraux.

À titre d'exemple, l'adresse rurale « RR #6, GEORGEVILLE, QC » ne fournit pas suffisamment d'information pour déterminer un emplacement physique de façon précise. Une adresse de type rurale « PO BOX 4001 STN A VICTORIA BC » est imprécise et ne se rapporte pas directement aux logements desservis par ce code postal^{MO}. Par conséquent, les codes postaux^{MO} ne peuvent être utilisés de la même manière que la plupart des codes postaux^{MO} urbains pour établir la référence géospatiale d'un emplacement.

De la même façon, les codes postaux^{MO} pour lesquels le type de mode de livraison est « K » (groupe de boîtes postaux) ou « M » (une boîte postale) sont généralement liés à l'emplacement du bureau de poste dans le FCCP, par opposition à l'emplacement physique du client qui loue une boîte postale.

Utilisation avec d'autres produits

Sans objet

Date de référence

La date de référence des codes postaux^{MO} compris dans le présent produit est mars 2022.

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2021, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2021.

4. Spécifications techniques

Cliché d'enregistrement et descriptions des données

Tableau 4.1
Cliché d'enregistrement du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} et du FCCP Retraité.

Position	Taille	Genre ^{Note 1}	Nom d'attribut	Description
1	6	C	Code postal ^{MO}	Code postal ^{MO}
7	3	C	RTA [®]	Région de tri d'acheminement [®]
10	2	C	PR	Code de province ou territoire
12	4	C	DRidu	Identificateur unique de division de recensement

16	7	C	SDRidu	Identificateur unique de subdivision de recensement
23	70	C	SDRnom	Nom de subdivision de recensement
93	3	C	SDRgenre	Genre de subdivision de recensement
96	3	C	SRU	Code de subdivision de recensement unifiée
99	3	C	CSS	Code de Classification des secteurs statistiques (comprend les RMR/AR)
102	1	C	CSSgenre	Genre de Classification des secteurs statistiques (comprend les RMR/AR)
103	7	C	SRnom	Nom de secteur de recensement
110	2	C	RE	Code de région économique
112	4	C	LD	Code de localité désignée
116	5	C	CEF13idu	Identificateur unique de circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013
121	4	C	CNTR_POP_RR	Code de centre de population/région rurale
125	1	C	CNTR_POP_RR_genre	Genre de centre de population/région rurale
126	8	C	ADidu	Identificateur unique d'aire de diffusion
134	3	C	Îlot de diffusion	Code d'îlot de diffusion
137	1	C	Pt_rep_genre	Genre de point représentatif
138	11	N	LAT	Latitude de l'unité géographique la plus petite (tel qu'indiqué pour la variable Pt_rep_genre)
149	13	N	LONG	Longitude de l'unité géographique la plus petite (tel qu'indiqué pour la variable Pt_rep_genre)
162	1	C	ILU	Indicateur de lien unique
163	1	C	CPgenre	Genre de code postal ^{MO}
164	30	C	Nom_Comm	Nom de communauté
194	1	C	ML	Mode de livraison
195	1	C	H_ML	Mode de livraison historique
196	8	C	Cré_Date	Date de création (aaaammjj)
204	8	C	Ret_Date	Date de retrait (aaaammjj)
212	1	C	BP	Installation de livraison
213	3	C	IQ	Indicateur de qualité
216	1	C	Source	Source de géocodage
217	1	C	CNTR_POP_RR_TAILLE_CLASS	Classification centre de population et région rurale

1. Le symbole « N » qui paraît sous « Genre » a trait aux valeurs numériques tandis que « C » a trait tant aux caractères numériques qu'alphabétiques.

Code postal^{MO}, Région de tri d'acheminement[©] (RTA[©]), Unité de distribution locale (UDL)

Le code postal^{MO} est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes (SCP) aux fins de tri et de distribution du courrier. Les caractères alphanumériques sont disposés selon la forme ANA NAN, le « A » désignant un caractère alphabétique et le « N », un caractère numérique (p. ex., K1A 0T6). Le code postal^{MO} a recours à 18 caractères alphabétiques et à 10 caractères numériques. À cause de la technique de reconnaissance optique de caractères utilisée dans le processus de tri, les lettres D, F, I, O, Q et U ne sont pas utilisées et les lettres W et Z sont utilisées, mais jamais en première position.

Les trois premiers caractères du code postal^{MO} (ANA) correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement[©] (RTA[©]). Le RTA[©] désigne une région de distribution postale précise à l'intérieur d'une région géographique importante, d'une province ou d'un territoire. On reconnaît les RTA[©] rurales au zéro (0) qui figure à la deuxième position du code de la RTA[©]. Les codes postaux^{MO} urbains sont constitués de RTA[©] comportant un chiffre de 1 à 9 en deuxième position.

Les trois derniers caractères du code (NAN) correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). Dans les centres de population, le code postal^{MO} permet de désigner les types d'UDL suivants :

- Un côté d'îlot (côté de rue situé entre deux intersections consécutives)
- Un module de boîte postale communautaire (communément appelée super boîte postale)
- Un immeuble d'appartements
- Un établissement commercial
- Une entreprise ou une organisation qui reçoit beaucoup de courrier par la poste
- Un ministère, un organisme ou une direction au sein de l'administration publique fédérale
- Une route de distribution (rurale, suburbaine ou motorisée)
- La poste restante d'un bureau de poste précis
- Une ou plusieurs boîtes postales.

Le code postal^{MO} d'un tel module peut s'appliquer aux deux côtés d'une même rue (numéros pairs ou impairs) et même à des rues différentes situées à l'intérieur d'un rayon de 200 mètres du module.

Dans les RTA[®] rurales, l'UDL représente généralement les services du bureau de poste ou de la station postale. Ces services comprennent les routes rurales, la poste restante, les boîtes postales et les services suburbains. Souvent dans les RTA[®] rurales, le code postal^{MO} correspond à une collectivité rurale particulière.

Code de province ou territoire (PR)

Identifie une province ou un territoire de façon unique.

- 10 Terre-Neuve-et-Labrador
- 11 Île-du-Prince-Édouard
- 12 Nouvelle-Écosse
- 13 Nouveau-Brunswick
- 24 Québec
- 35 Ontario
- 46 Manitoba
- 47 Saskatchewan
- 48 Alberta
- 59 Colombie-Britannique
- 60 Yukon
- 61 Territoires du Nord-Ouest
- 62 Nunavut

Identificateur unique de division de recensement (DRidu)

Identifie une division de recensement de façon unique. Les deux premiers chiffres du DRidu identifient la province ou le territoire (PR).

Identificateur unique de subdivision de recensement (SDRidu)

Identifie une subdivision de recensement de façon unique. Les codes de la province/territoire, de la division de recensement et de la subdivision de recensement (municipalité) représentent la Classification géographique type (CGT).

Nom de subdivision de recensement (SDRnom)

Comprends le nom de la subdivision de recensement (municipalité) en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Genre de subdivision de recensement (SDRgenre)

Ce champ offre les abréviations utilisées pour identifier le genre de subdivision de recensement (municipalité).

Code de subdivision de recensement unifiée (SRU)

Identifie une subdivision de recensement unifiée au sein d'une division de recensement. Ce code doit être combiné à l'identificateur unique de division de recensement (DRidu) pour identifier une subdivision de recensement unifiée de façon unique au pays.

Code de Classification des secteurs statistiques (CSS)

La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR), d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (zone d'influence métropolitaine forte, zone d'influence métropolitaine modérée, zone d'influence métropolitaine faible ou aucune zone d'influence métropolitaine) ou des territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).

000	Territoires
001-995	Identificateur unique RMR/AR
996	Zone fortement influencée
997	Zone modérément influencée
998	Zone faiblement influencée
999	Aucune zone influencée

Genre de Classification des secteurs statistiques (CSSgenre)

Identifie le genre de Classification des secteurs statistiques dans laquelle se trouve la subdivision de recensement.

1	Région métropolitaine de recensement
2	Agglomérations de recensement tractées
3	Agglomération de recensement non tractée
4	Zone fortement influencée
5	Zone modérément influencée
6	Zone faiblement influencée
7	Aucune zone d'influence
8	Territoires

Nom de secteur de recensement (SRnom)

Identifie un secteur de recensement de façon unique au sein d'une RMR/AR. Afin d'identifier de façon unique chaque SR à l'intérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement subdivisée en SR correspondante, le nom du SR doit être précédé du code de RMR/AR de trois chiffres. Si un SR est divisé en deux parties ou plus par suite d'une augmentation de la population, le nombre situé après le point désigne les diverses parties. Par exemple, le SR 0042.00 est divisé pour former le SR 0042.01 et le SR 0042.02. Si le SR 0042.01 est ensuite fractionné, les SR 0042.03 et les SR 0042.04 seront formés.

Les régions non découpées en secteurs de recensement à l'extérieur des RMR/AR ont un code à quatre chiffres formé d'une concaténation du nombre 99 et du code à deux chiffres de la province ou du territoire. Par exemple, des codes postaux^{MO} dans des régions à l'extérieur d'un RMR/AR en Nouvelle-Écosse se voient assigner un SRnom de « 9912.00 ».

Code de région économique (RE)

Identifie une région économique au sein d'une province ou territoire. Ce champ doit être combiné avec le code de province ou territoire afin d'identifier une région économique de façon unique.

Code de localité désignée (LD)

Identifie une localité désignée au sein d'une province ou territoire. Ce champ doit être combiné au code de province ou territoire afin d'identifier une localité désignée de façon unique.

Les régions non identifiées comme localité désignée ont un code à quatre chiffres formé d'une concaténation du nombre 99 et du code à deux chiffres de la province ou du territoire. Par exemple, des codes postaux^{MO} dans des régions à l'extérieur d'une LD au Nouveau-Brunswick se voient assigner un LD « 9913 ».

Identificateur unique de circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013 (CEF13idu)

Identifie une circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013 de façon unique. Les deux premiers chiffres du CEF13idu identifient la province ou le territoire (PR).

Code de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR)

Les codes de centre de population sont des codes uniques de quatre chiffres attribués dans l'ordre au moment de la délimitation des CNTR_POP_RR. Ces codes demeurent les mêmes d'un recensement à l'autre. Si un centre de population est supprimé parce qu'elle est annexée à une autre région ou parce qu'elle ne respecte plus les seuils de population ou de densité de population, le code est retiré.

Les codes des régions rurales sont des codes uniques à quatre chiffres qui sont la concaténation de « 99 » et du code à deux chiffres de la province ou du territoire. Par exemple, les enregistrements dans les régions rurales du Manitoba se voient attribuer le code « 9946 ». Ce champ sera « 0000 » pour les codes postaux^{MO} liés aux aires de diffusion (Pt_rep_genre = 3), aux subdivisions de recensement (Pt_rep_genre = 4) et aux provinces/territoires (Pt_rep_genre = 5).

Genre de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR_genre)

Pour les centres de population, le code de genre indique le lien entre le centre de population et la structure des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

Ce champ aura la valeur « 9 » pour les codes postaux^{MO} liés à l'aire de diffusion (Pt_rep_genre = 3), aux subdivisions de recensement (Pt_rep_genre = 4) et aux provinces/territoires (Pt_rep_genre = 5). Il n'y a pas de POP_CNTR_RA_type disponible pour les codes postaux liés à l'aire de diffusion.

Identificateur unique d'aire de diffusion (ADidu)

Identifie une aire de diffusion de façon unique. L'ADidu se compose du code de la province ou du territoire (deux chiffres), du code à deux chiffres désignant la division du recensement et d'un code à quatre chiffres pour l'aire de diffusion.

Îlot de diffusion

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada. Ce code doit être combiné avec l'identificateur unique d'aire de diffusion afin d'identifier de façon unique l'îlot de diffusion dans le pays. Ce champ aura la valeur « 000 » pour les codes postaux^{MO} liés à l'aire de diffusion (Pt_rep_genre = 3), aux subdivisions de recensement (Pt_rep_genre = 4) et aux provinces/territoires (Pt_rep_genre = 5).

Genre de point représentatif (Pt_rep_genre)

Permet de déterminer si l'enregistrement utilise un point représentatif de côté d'îlot, d'îlot de diffusion, d'aire de diffusion, subdivision de recensement ou province/territoire. Un point représentatif est un point qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

La grande majorité de ces liens ont été créés de façon automatisée (processus de géocodage) au niveau du côté d'îlot, d'îlot de diffusion ou d'aire de diffusion.

Code	Type
1	Côté d'îlot
2	Îlot de diffusion
3	Aire de diffusion
4	Subdivision de recensement
5	Province/Territoire

Points représentatifs de côté d'îlot

Les points représentatifs de côté d'îlot sont calculés le long des rues pouvant comporter des adresses ou non, à mi-chemin (ou presque) entre deux traits consécutifs qui coupent la rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Points représentatifs de région géographique

Les points représentatifs des îlots de diffusion et des aires de diffusion sont créés en même temps que leurs limites respectives.

Latitude (LAT)

Il s'agit de la latitude, en degrés décimaux, du point représentatif auquel le code postal a été géocodé. Le point décimal est explicite.

Longitude (LONG)

Il s'agit de la longitude, en degrés décimaux, du point représentatif auquel le code postal a été géocodé. Le point décimal est explicite.

Indicateur de lien unique (ILU)

L'indicateur de lien unique (ILU) fournit un enregistrement géographique pour la cartographie du point représentatif d'un code postal^{MO}. L'indicateur de lien unique peut être utilisé pour établir une relation « un pour un » entre les codes postaux^{MO} et les régions géographiques. L'ILU a une valeur de « 1 » afin de repérer un enregistrement pour un code postal^{MO} actif.

Genre de code postal^{MO} (CPgenre)

Indique le genre d'adresses utilisées pour déterminer le point de remise desservi par le code postal^{MO}. Ce champ a été introduit par la Société canadienne des postes (SCP) après la création du premier FCCP. Statistique Canada a imputé une valeur pour les codes postaux^{MO} retirés avant cette date en se servant de l'adresse et du type mode de livraison prévalant avant le retrait du code postal^{MO}.

Tableau 4.2

Genres de code postal^{MO} dans le Fichier de conversion des codes postaux^{MO}

CPgenre	Description
1	Adresse civique avec service de livraison par facteur
2	Adresse civique faisant partie d'un itinéraire de distribution
3	Boîte postale
4	Itinéraire de distribution
5	Poste restante
0	Inconnu

Nom de communauté (Nom_Comm)

Le nom de communauté, d'après la définition de la SCP, à trait à toute ville ou village au Canada ayant une adresse postale valide.

Mode de livraison (ML)

Le type de mode de livraison défini par la SCP. Pour consulter la description des types de ML, voir le tableau 4.3.

Tableau 4.3**Types de mode de livraison dans le Fichier de conversion des codes postaux^{MO}**

ML	Description
A	Livraison à une adresse à l'intérieur d'un côté d'îlot
B	Livraison à un immeuble à appartements desservi par facteur
E	Livraison à un immeuble commercial desservi par facteur
G	Livraison à un gros destinataire de courrier desservi par facteur
H	Route rurale
J	Poste restante
K	Service de case postale (pas une Boîte postale communautaire)
M	Gros destinataire de courrier desservi par case postale
T	Service suburbain
W	Codes postaux ^{MO} ruraux (qui comportent un zéro à la deuxième position)
X	Itinéraire motorisé
Z	Codes postaux ^{MO} retirés (aucune autre livraison à ce code)

Note : Certains codes postaux^{MO} ont plus d'un mode de livraison.

Mode de livraison historique (H_ML)

Le mode de livraison historique retient la valeur précédente du type mode de livraison, s'il est connu. Si le précédent ML est inconnu, il contient le ML actuel.

Date de création (Cré_Date)

Date approximative de mise en vigueur du code postal^{MO}. Tous les codes postaux^{MO} créés avant le mois de décembre 1992 ont « 19921220 » comme date de création.

Date de retrait (Ret_Date)

Date approximative à laquelle un code postal^{MO} a été retiré. Les utilisateurs doivent prendre note que certains codes postaux^{MO} ont été retirés puis réintroduits à une date ultérieure. Les codes postaux^{MO} actifs ont « 19000001 » comme date de retrait.

Installation de livraison (BP)

Indique si l'enregistrement représente le code du bureau de poste où le courrier peut être traité. La valeur « 1 » indique que cet enregistrement a été classifié à un bureau de poste ou à une autre installation postale et la valeur « 2 » signifie « inconnu ». La valeur « 0 » indique que cet enregistrement a été classifié au secteur desservi par le code postal^{MO}.

Les codes postaux^{MO} des CPgenres 3 et 5 représentent le service postal qu'il est possible d'obtenir au bureau de poste ou à une autre installation postale. Dans la mesure du possible, ces enregistrements doivent être codés selon le bureau de poste ou une autre installation postale pertinente.

Indicateur de qualité (IQ)

L'indicateur de qualité donne une indication de la qualité de l'appariement qui géocode le code postal^{MO} et les renseignements relatifs à son adresse ainsi qu'à l'Infrastructure des données spatiales du Centre de géomatique statistique. L'indicateur de qualité est établi au niveau de l'enregistrement et, actuellement, il n'est disponible que pour les codes postaux^{MO} qui ont été géocodés au moyen du système de géocodage automatisé. Un IQ « AAA » indique la plus haute qualité et un IQ « CCC » indique la plus basse qualité.

L'indicateur final de la qualité des données, obtenu après avoir effectué le géocodage, est élaboré sous forme de concaténation, par exemple :

$IQ = IQ_1 | IQ_2 | IQ_3$

a. Indicateur de qualité (IQ_1)

L'IQ_1 concerne la qualité du secteur général où le géocodage a été effectué. Il doit constituer une indication de la certitude selon laquelle le code postal^{MO} est établi d'après la subdivision de recensement appropriée.

L'IQ a été attribué de la façon suivante :

A - Géocodage bon et vérifiable

B - Bon, secteur de recherche sur la base des données du Recensement de 2021

C - Approximation satisfaisante sur la base de l'appariement d'un nom de localité et de la SDR seulement

N - Inconnu

b. Indicateur de qualité (IQ_2)

L'IQ_2 concerne le niveau de fiabilité de l'appariement à des rues appropriées. Non disponible pour les enregistrements de genre de code postal^{MO} (CPgenre) 3, 4 et 5, lorsque installation de livraison (BP) = 0 ou 2, étant donné qu'ils ne représentent pas de service à une adresse municipale particulière; lorsque le BP = 1, l'IQ_2 représente le niveau de fiabilité de l'appariement à l'adresse d'une installation de livraison.

L'IQ a été attribué de la façon suivante :

A - Bon, appariement selon le nom de rue, le type et la direction

B - Bon, mais appariement selon le nom de rue et le type seulement

C - Appariement satisfaisant selon le nom de rue seulement, ou le nom de rue et la direction

N - Inconnu

c. Indicateur de qualité (IQ_3)

L'IQ_3 concerne le niveau de fiabilité de l'appariement aux tranches d'adresses appropriées. Non disponible pour les enregistrements de CPgenre 3, 4 et 5, lorsque BP = 0 ou 2, étant donné qu'ils ne représentent pas de service à une adresse municipale particulière; lorsque le BP = 1, l'IQ_3 représente le niveau de fiabilité de l'appariement à l'adresse d'une installation de livraison.

L'IQ a été attribué de la façon suivante :

A - Bon, si la parité était appariée pour les deux adresses de l'Infrastructure des données spatiales

B - Bon, mais la parité était appariée pour une adresse seulement de l'Infrastructure des données spatiales

C - Satisfaisant, la parité était non appariée, mais il y avait chevauchement des tranches

N - Inconnu

Source

La source indique la source principale de géocodage. Les valeurs de la source sont indiquées dans le tableau 4.4.

Tableau 4.4

Source	Explication
1	Géocodage automatisé en fonction des régions géographiques du Recensement
2	Géocodage effectué selon les réponses du Recensement
3	Conversion à partir du géocodage effectué selon les régions géographiques du Recensement précédent
4	Géocodage manuel
5	Géocodé à l'aide de coordonnées latitude/longitude
6	Géocodé à l'aide de la correspondance d'imputation

Classification centre de population et région rurale (CNTR_POP_RR_TAILLE_CLASS)

Classification centre de population et région rurale:

1. région rurale
2. petit centre de population (1 000 à 29 999)
3. moyen centre de population (30 000 à 99 999)
4. grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)

Spécifications des fichiers

La présente version du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) comprend deux fichiers : le FCCP, et le FCCP retraité. Les codes postaux qui sont retirés sont placés dans le FCCP retiré car cela réduit la taille du FCCP. Ce sont des fichiers ASCII et cette version ne comprend aucun logiciel ou instruction expliquant la façon d'utiliser le produit dans un Système d'information géographique (SIG) ou tout autre logiciel cartographique.

Formats des logiciels

Sans objet

Configuration du système

Sans objet

Mode d'installation

Sans objet

Représentation géographique

Sans objet

Convention des noms utilisés pour les fichiers

La convention d'appellation des Fichiers de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est bilingue et reflète la date

de référence (V2203 ; mars 2022) des données de la Société canadienne des postes (SCP) utilisées dans la version. Le nom de fichier pour cette version est "pccf_fccp_V2203_2021.txt". Les enregistrements représentant les codes postaux^{MO} retirés sont disponibles dans un fichier séparé appelé "pccf_retired_fccp_retraite_V2203_2021.txt".

5. Qualité des données

L'appariement des éléments composant la qualité des données ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces éléments de qualités comprennent un aperçu portant sur l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les appariements des produits de données.

Historique

L'historique de l'appariement des données comprend une description des documents de référence à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

Le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est le résultat de deux mises à jour. Une première est menée tous les cinq ans, après chaque recensement, pour aligner la base de données en fonction des régions géographiques de recensement le plus récent. L'autre activité d'actualisation consiste dans les activités de maintien continues qui permettent d'apparier les codes postaux^{MO} les plus récents de la Société canadienne des postes (SCP) aux unités géographiques de recensement. Ces liens sont enregistrés sur la base de données des codes postaux^{MO} du Centre de géomatique statistique.

Appariement des régions géographiques du Recensement de 2021

Documents de base

- mises à jour mensuelles du fichier Recherche d'adresses, du fichier des modes de livraison selon le code postal^{MO} et du fichier sur les chefs de ménage et le fichier latitude/longitude de la SCP.
- Infrastructure des données spatiales (IDS) du Statistique Canada.
- Recensement de population de 2021
- renseignements de côté d'îlot appariés à l'îlot de diffusion du Recensement de 2021, et aux fichiers de données des points représentatifs

Procédures

La méthode appliquée pour effectuer le rapprochement entre les régions géographiques du Recensement de 2021 et le FCCP peut se résumer ainsi :

1. Traitement de l'information contenue dans les fichiers de la SCP
2. Géocodage automatisé des codes postaux^{MO} aux côtés d'îlot ou aux îlots de diffusion ou aux aires de diffusion ou la subdivision de recensement ou la province/territoire du Recensement de 2021
3. Géocodage manuel des codes postaux^{MO}
4. Vérification par échantillonnage des enregistrements des codes postaux^{MO}
5. Attribution d'un indicateur de lien unique (ILU)
6. Associer les niveaux de géographie supérieurs.

1^{re} étape : Traitement de l'information contenue dans les fichiers de la SCP

Les fichiers envoyés chaque mois par la SCP sont traités afin que soient attribués une date de création, une date de retrait, un mode de livraison historique (H_ML) et un mode de livraison (ML). Les enregistrements sont extraits du fichier Recherche d'adresses de la SCP avec le code postal^{MO}, le genre de code postal^{MO} (CPgenre) et l'ensemble des données connexes sur l'adresse. La date de création est la date à laquelle le code postal^{MO} a

été activé. La date de retrait est la date à partir de laquelle le code postal^{MO} a été supprimé des fichiers mensuels de la SCP. Le mode de livraison est attribué au moyen du fichier des modes de livraison. Lorsque le ML d'un code postal^{MO} est mis à jour, le ML précédent devient le H_ML. On attire l'attention des utilisateurs sur le fait que certains codes postaux^{MO} sont retirés puis réintroduits à une date ultérieure et qu'il est possible qu'ils soient réactivés à un autre emplacement. Tous les trois mois, un fichier Latitude/Longitude des codes postaux est reçu et est utilisé pour géocoder moins de dix pour cent des codes postaux dans le FCCP.

2^e étape : Géocodage automatisé des codes postaux^{MO} aux côtés d'îlot, aux îlots de diffusion, aux aires de diffusion, subdivision de recensement ou province/territoire du Recensement de 2021

Tous les codes postaux^{MO} valides sont géocodés au moyen d'un système de géocodage automatisé. Une discussion approfondie à propos de l'approche en matière de géocodage est présentée dans le document de travail intitulé *Mise en correspondance des codes postaux et des régions géographiques* disponible sur le site Web de Statistique Canada www.statcan.gc.ca.

Le système utilise le fichier du secteur de recherche de la région de tri d'acheminement[®] (RTA[®]) ainsi qu'une correspondance entre la collectivité de la SCP et la subdivision de recensement (SDR) pour définir le secteur général à l'intérieur duquel on trouvera le code postal^{MO}. Les réponses au recensement sont utilisées pour créer des secteurs de recherche des RTA[®]. Ces secteurs de RTA[®] rassemblent les aires de diffusion dans lesquelles une RTA[®] particulière a été déclarée lors du Recensement de 2021. Les correspondances entre les « municipalités » de Postes Canada et les subdivisions du Recensement de 2021 sont établies à l'aide de la province de la municipalité et de l'analogie dans le nom. Lorsque la correspondance n'est pas clairement établie, les anciens fichiers des SDR de l'Infrastructure des données spatiales (IDS) sont utilisés pour établir la correspondance.

Les codes postaux^{MO} attribués à des tranches d'adresses municipales (CPgenre 1 et 2) sont codés à l'aire de diffusion, à l'îlot de diffusion ou au côté d'îlot approprié dans l'IDS. La grande majorité des enregistrements de codes postaux^{MO} de CPgenre 1 et 2 dans le FCCP ont été codés de cette manière. La réponse au code postal^{MO} dans le recensement de 2021 est utilisée pour coder les routes rurales, les installations postales/boîtes postales et les codes postaux qui desservent des régions générales.

Un indicateur de qualité (IQ) est attribué au cours du processus de géocodage automatisé. L'indicateur est établi en fonction de la fiabilité de l'appariement entre un code postal^{MO} et une région géographique.

3^e étape : Géocodage manuel des codes postaux^{MO}

Les codes postaux^{MO} sont géocodés manuellement lorsque le processus automatisé n'a pas permis un codage suffisamment précis.

Dans les régions adressables couvertes par l'Infrastructure des données spatiales (IDS), on tente de relier les codes postaux^{MO} à un ou plusieurs côtés d'îlot. La liste des enregistrements des nouveaux codes postaux^{MO} et des tranches d'adresses de la SCP est appariée aux répertoires des rues de l'IDS à partir de certains éléments communs aux deux fichiers (par exemple, la province, la municipalité, le nom de la rue, le type de rue, l'orientation de la rue et la tranche d'adresses). Une fois l'appariement réalisé, le code postal^{MO} et les codes de la région géographique correspondants sont transférés à la base de données des codes postaux^{MO}.

4^e étape : Vérification par échantillonnage des enregistrements des codes postaux^{MO}

La relation établie entre le code postal^{MO} et les régions géographiques est validée par échantillonnage des enregistrements réalisé à partir du géocodage effectué lors des processus décrits ci-dessus. Ces enregistrements sont géocodés manuellement de façon indépendante. Les deux séries de géocodes sont comparées dans le cadre de la vérification.

5^e étape : Attribution d'un indicateur de lien unique (ILU)

Un bon nombre de codes postaux^{MO} comprennent des enregistrements multiples dans le FCCP. Un indicateur de lien unique (ILU) est créé afin de permettre aux utilisateurs d'exploiter plus facilement les codes postaux^{MO} comprenant des enregistrements multiples. L'ILU fournit un enregistrement géographique pour cartographier le point représentatif d'un code postal^{MO}. L'indicateur de lien unique a une valeur de « 1 » afin de repérer le meilleur (ou le seul) lien pour un code postal^{MO} donné. La valeur « 0 » indique un enregistrement supplémentaire.

Soulignons que l'indicateur de lien unique est indiqué tant sur les codes postaux^{MO} actifs que retirés. Lorsqu'ils utiliseront des codes postaux^{MO} actifs et retirés, les utilisateurs verront que plusieurs ILU s'affichent dans le cas d'un code postal^{MO} retiré et réactivé. Toutefois, il n'y aura qu'un seul ILU pour une série d'enregistrements actifs pour un code postal^{MO}.

Lors de l'attribution de l'ISL, la priorité est donnée aux codes postaux^{MO} associés à des adresses civiles ou à des habitations (selon le CPgenre). La confiance du codage dans la région géographique (l'indicateur de qualité) et la précision du géocodage (les côtés d'îlot, les aires de diffusion ou les îlots de diffusion), ainsi que la population, sont pris en compte.

Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils ont recours à l'ILU, puisque la correspondance obtenue entre le code postal^{MO} et les autres unités géographiques ne sera que partielle.

6^e étape : Associer les niveaux de géographie supérieurs

Les niveaux géographiques supérieurs sont attribués en fonction le côté d'îlot, l'îlot de diffusion, de l'aire de diffusion ou de la subdivision de recensement.

Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des entités géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les coordonnées géographiques associées aux codes postaux^{MO} correspondent aux points représentatifs du côté d'îlot, de l'îlot de diffusion, de l'aire de diffusion, de la subdivision de recensement ou la province/territoire calculés aux fins du recensement. Ainsi, la précision de localisation des codes postaux^{MO} dépend :

- de la précision de l'appariement entre le code postal^{MO} et la région géographique.
- de la précision de localisation des points représentatifs du côté d'îlot, de l'îlot de diffusion de l'aire de diffusion de la subdivision de recensement ou la province/territoire.

Le degré de précision des liens contenus dans le FCCP varie en fonction des différentes méthodes utilisées pour obtenir ces liens. Les appariements au niveau du côté d'îlot sont jugés les plus précis étant donné l'utilisation des tranches d'adresses fournies par la SCP pour les localiser. Lorsque l'appariement à un côté d'îlot n'a pas été établi, le code postal^{MO} était apparié à un îlot de diffusion, une aire de diffusion, une subdivision de recensement ou une province ou territoire.

L'indicateur de qualité (IQ) illustre la fiabilité du lien établi entre le code postal^{MO} et la région géographique plus précise pour chaque enregistrement géocodé à l'aide du système automatisé.

Les coordonnées géographiques comprises dans le FCCP sont tirées de l'Infrastructure des données spatiales (IDS) de Statistique Canada. Les utilisateurs doivent être conscients qu'une précision de localisation absolue ne représente pas une caractéristique recherchée par l'IDS. Par conséquent, ces fichiers et tous les sous-produits dérivés ne sont pas recommandés pour les applications légales ou reliées à l'ingénierie ou pour la répartition des services d'urgence.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tels que la population pour un centre de population, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Le FCCP est un fichier non hiérarchique qui offre les attributs des codes postaux^{MO} et pour les régions

géographiques liées au codes postaux^{MO}. La plupart de ces attributs proviennent de deux sources indépendantes. Quelques attributs ont aussi été créés pour les besoins du FCCP.

Le code géographique, le type et le nom de toutes les régions géographiques normalisées supérieures auxquels un côté d'îlot, un îlot de diffusion, une aire de diffusion, une subdivision de recensement ou une province/territoire sont extraits de l'Infrastructure de données spatiales.

Les renseignements relatifs au code postal^{MO} – date de création, date de retrait, type de mode de livraison, genre de code postal^{MO} et nom de la communauté (SCP) – sont tirés de la base de données des codes postaux^{MO} et des tranches d'adresses de la SCP. Dans certains cas, le genre de code postal^{MO} a été imputé par Statistique Canada. L'indicateur de lien unique et le type de point représentatif sont des attributs créés par Statistique Canada.

Des tests sont exécutés pour s'assurer que certaines relations de données de base sont uniformes à l'ensemble d'enregistrements dans le FCCP.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure de l'appariement des données numériques.

Dans certains cas, surtout dans les régions rurales, la zone de service associée à un code postal^{MO} croise les limites des régions géographique. Lorsque cela se produit, le même code postal est répété avec des informations géographiques différentes (c'est-à-dire des coordonnées ou des codes de région géographique différents). Ces enregistrements multiples reflètent le lien entre le code postal^{MO} et les unités géographiques du recensement. Un code postal^{MO} peut aussi être apparié à plus d'un côté d'îlot ou îlot de diffusion à l'intérieur d'une même aire de diffusion.

À l'inverse, il peut arriver que des codes postaux^{MO} distincts soient associés aux mêmes coordonnées. Cela se produit lorsque plus d'un code postal^{MO} est apparié à la même région géographique. Plus d'un code postal^{MO} peut également être apparié à un seul côté d'îlot ou îlot de diffusion.

Chaque ensemble d'enregistrements actifs associé à un code postal^{MO} comporte un ILU équivalant à « 1 ». Chaque ensemble d'enregistrements retirés associé à un code postal^{MO}, selon une date de retrait donnée, comporte un ILU équivalant à « 1 ».

Uniformité avec d'autres produits

Les données présentées dans le FCCP sont cohérentes avec l'ensemble des produits géographiques reliés au Recensement de 2021, sauf le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2021. Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2021 représente uniquement les régions de tri d'acheminement[®] déclarées dans le Recensement de 2021. Le FCCP est régulièrement mis à jour pour inclure les codes postaux^{MO} récents et utilise des méthodes de géocodage pour attribuer les relations.

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les entités géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Dans le contexte du FCCP, l'intégralité correspond à la mesure selon laquelle tous les codes postaux^{MO} valides sont intégrés au FCCP et tous les codes des unités géographiques du Recensement de 2021 sont appariés à un code postal^{MO}. Presque tous les codes postaux^{MO} ont été appariés à la géographie du recensement.

Annexes

Voir les définitions de l'univers de géographie du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/index-fra.cfm>.

Voir la Figure 1.1 Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2021
https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/fig/index-fra.cfm?ID=F1_1 du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Voir le Tableau 1.1 Régions géographiques par province et territoire, Recensement de 2021
https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/tab/index-fra.cfm?ID=T1_1 du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Voir le Tableau 1.5 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2021
https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/tab/index-fra.cfm?ID=T1_5 du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.